

Ref : CA2024/26

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 MARS 2024

### DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU SCHÉMA DIRECTEUR « VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS »

➡ Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 8 mars 2024 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation,  
Vu le code général de la fonction publique,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Entendu l'exposé de Mme la vice-présidente étudiante de l'université,*

#### ➡ DÉCIDE :

##### Article 1 :

Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve la feuille de route du schéma directeur « vie étudiante et de campus », telle que définie en pièce ci-jointe.


##### Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

*Délibéré (en mode hybride présentiel & à distance) par le conseil d'administration, à Pessac, le 8 mars 2024.*

Membres présents	15
Membres représentés	9
Abstention (s)	0
Votants	24
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	24
Pour	24
Contre	0

Le Président,



Lionel LARRÉ.

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

19 AVR. 2024